

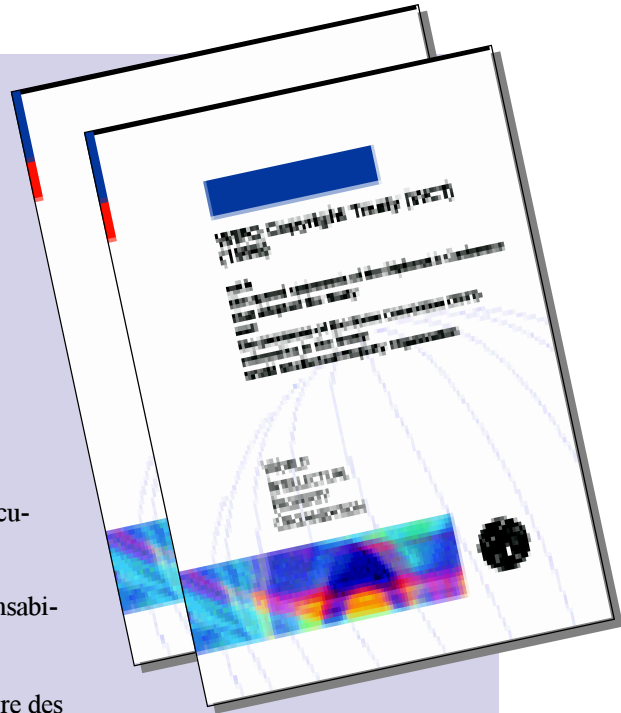
Colloque régional sur les traités Internet à l'intention des pays d'Afrique

L'OMPI a organisé un colloque régional sur les traités Internet, c'est-à-dire sur le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), en coopération avec le Ministère de l'information et de la radiodiffusion de la République de Namibie, qui s'est tenu à Windhoek (Namibie).

Ce colloque a commencé par un aperçu comparatif des législations de droit d'auteur dans les pays d'Afrique avant de mettre l'accent sur les deux nouveaux traités Internet. Parmi les sujets abordés figuraient :

- les droits actuels et les nouveaux droits prévus par les traités;
- les nouveaux traités de l'OMPI et l'Accord sur les ADPIC, en particulier l'application des droits;
- les mesures techniques de protection, la gestion des droits, la responsabilité des fournisseurs de services ou d'accès en ligne.

Le colloque s'est achevé par des rapports nationaux sur la mise en œuvre des traités dans les pays d'Afrique.



Systemes mondiaux d'enregistrement

Promouvoir le PCT en Amérique latine : l'union fait la force

L'OMPI a organisé, en collaboration avec l'Office européen des brevets (OEB), l'Office espagnol des brevets et des marques et la Direction nationale de la propriété industrielle de l'Uruguay un séminaire visant à promouvoir l'adhésion des pays de l'Amérique latine au Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui s'est tenu à Montevideo (Uruguay) au mois de mars.

À l'heure actuelle, seuls deux pays hispanophones de l'Amérique latine, à savoir Cuba et le Mexique, sont membres du PCT.

Le séminaire s'est ouvert par une présentation du PCT, suivie d'un exposé sur le système européen et

le rôle du PCT dans le système international des brevets.

Des représentants de l'Office espagnol des brevets et des marques et de l'OEB ont proposé une analyse, sur la base de leur propre expérience, du rôle des partenaires institutionnels du système du PCT, c'est-à-dire du Secrétariat de l'OMPI, des administrations chargées de la recherche internationale et des administrations chargées de l'examen préliminaire international.

L'Institut national de la propriété industrielle du Brésil et l'Office cubain de la propriété industrielle ont fait aussi part de leurs expériences respectives en matière de

gestion du système du PCT, en leur qualité d'office récepteur, désigné ou élu. Des exposés ont également été présentés par des conférenciers de l'OMPI, de l'OEB, de l'Office espagnol des brevets et des marques, de l'Institut national de la propriété industrielle du Brésil et de l'Office cubain de la propriété industrielle.

Des utilisateurs importants du système du PCT originaires des États-Unis d'Amérique, de la Suisse et de l'Espagne ont, en collaboration avec des avocats mexicains ou espagnols spécialisés dans le droit des brevets, fait suivre les exposés d'un débat sur les avantages offerts par le système du PCT.

Puis a eu lieu une table ronde sur les avantages qu'il y aurait, pour les pays de l'Amérique latine, à adhérer au PCT, à laquelle ont participé des fonctionnaires invités par les offices nationaux, qui ont tous estimé que l'adhésion de leur pays au PCT avait permis de moderniser les systèmes nationaux de brevets.



Photo : Corbis/Dave G. Houser

Le port de mer de Montevideo (Uruguay)

Plus de 120 personnes ont participé à ce séminaire, y compris des fonctionnaires nationaux de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, d'El Salvador, de l'Équateur, du Honduras, du Nicaragua, du Panama, du Pérou, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela.

Le Bulletin des dessins et modèles internationaux de l'OMPI est désormais disponible sur disque compact ROM

Les utilisateurs de l'Arrangement de La Haye peuvent désormais recevoir les images publiées dans le Bulletin des dessins et modèles internationaux de l'OMPI sur disque compact ROM. Il s'agit là d'une nouvelle étape de l'action menée par l'OMPI pour automatiser intégralement ses procédures administratives en se tenant à la pointe du progrès technique. Cette politique a débouché sur une baisse de 20% des taxes de publication payées par les déposants d'une demande d'enregistrement de dessin ou modèle industriel.

La nouvelle publication mensuelle sur disque compact ROM, qui existe depuis le 31 mars dernier, comprend toutes les données bibliographiques et reproductions de dessins et modèles contenus dans les nouveaux dépôts enregistrés et est cumulative. Cela signifie que les utilisateurs peuvent faire des recherches sur les enregistrements internationaux de toute une année dans deux disques seulement. Chaque disque, contenant l'équivalent de neuf mois d'enregistrements environ, regroupe les données des mois précédents jusqu'à ce qu'il soit rempli. Progrès majeur, les

recherches peuvent être faites désormais selon différents critères tels que pays désignés, types d'article et nom du déposant.

La création du disque compact ROM est un atout supplémentaire pour le système de La Haye, service dont le rapport qualité-prix ne cesse de s'améliorer.



Qu'est-ce que l'Arrangement de La Haye?

L'Arrangement de La Haye offre une solution originale, simple et économique aux particuliers pour enregistrer un dessin ou modèle dans plusieurs pays : au lieu d'avoir à déposer dans chacun une demande nationale, ils peuvent, grâce au système de La Haye, désigner parmi les 29 États membres ceux où ils souhaitent obtenir la protection. Une fois le dépôt international effectué, il fait l'objet d'une publication dans le Bulletin des dessins et modèles internationaux.